

*Initiatives ministérielles*

● (1635)

J'ai presque toujours été indirectement touché par le service de traversiers entre Borden et Cap-Tourmentin. Mon père était employé de CN Rail et par la suite de Marine Atlantique; il a travaillé pendant 32 ans sur ce traversier, comme matelot puis comme quartier-maître. Depuis l'âge de 12 ans, comme bien des jeunes, je montais à bord du traversier simplement pour le plaisir de faire un aller-retour. J'ai donc connu de très près les retards et les attentes de 18 heures parfois alors que le traversier était coincé dans les glaces. Grâce à cette expérience, je connais très bien le caractère unique de cette région. Je ne crois pas qu'on puisse trouver ailleurs au monde la même combinaison de vent, de marées et de glaces qui existe à l'endroit même où l'on veut construire ce pont.

C'est pourquoi il n'a pas été facile de me convaincre et c'est pourquoi j'ai examiné ce projet d'un oeil très critique. J'ai lu les diverses études effectuées du point de vue de l'environnement, des états des glaces, des pêcheries, de l'incidence socio-économique, etc. Ce matin, le ministre nous a fait part de l'ampleur et du nombre de ces études. Je peux certainement affirmer à la Chambre qu'on a mené de très vastes consultations publiques à l'Île-du-Prince-Édouard sur ces études et sur le pont.

Durant la campagne électorale, j'ai retrouvé un certain optimisme lorsque j'ai appris que le projet deviendrait réalité car cela signifiait qu'on pouvait prévoir une certaine reprise de l'activité économique durant la construction et une meilleure infrastructure de transport une fois celle-ci terminée. Bien sûr, il existe certaines inquiétudes et je ne crois pas qu'on puisse les cacher sous le tapis. Les employés des traversiers, les pêcheurs et les habitants de Borden s'inquiètent. On ne peut pas les balayer du revers de la main. Ce sont des préoccupations très vives pour ces gens, et il faut s'en occuper. À la suite des études, le gouvernement a pris des mesures pour régler les sujets d'inquiétude sur un certain nombre de questions. Je veux faire savoir à la Chambre la façon dont on s'y prendra.

Pour ce qui est des pêcheurs, l'examen environnemental a permis au gouvernement de conclure que la construction et la présence d'un pont n'auront aucune répercussion importante sur l'environnement et sur les pêches. Pour contrer les éventuelles difficultés, on a demandé à l'entrepreneur de constituer un fonds d'indemnisation de 10 millions de dollars. Ce fonds sera administré conformément aux dispositions convenues et au processus mis en place en collaboration avec un comité de liaison sur les pêches, composé en majorité de pêcheurs.

Quant aux employés des traversiers de Marine Atlantique, il y en aura certainement un bon nombre qui perdront leur emploi. C'est la dure réalité. Le gouvernement s'est engagé à voir à ce que ces employés soient traités convenablement et équitablement. Ils auront la priorité dans le choix des emplois au sein des services d'exploitation et d'entretien du pont. Une indemnité de fin d'emploi équitable sera négociée entre Marine Atlantique et le syndicat des travailleurs. Le gouvernement offrira des cours de recyclage et de l'aide financière en cas de déménagement. Un comité consultatif mixte a été mis sur pied et chargé de la coordination des activités relatives au recyclage des employés des traversiers.

Les habitants de Borden manifestent aussi des préoccupations et on s'en occupe de façon continue. Une des dernières études réalisées portait précisément sur la proposition présentée par SCI et ce projet a passé l'épreuve avec succès. En outre, je veux signaler un passage intéressant dans le jugement rendu par le juge Cullen de la Cour fédérale dans l'affaire intentée par le groupe les Amis de l'île pour empêcher la réalisation du projet. Je pense qu'il vaut la peine de lire à la Chambre cette déclaration qu'il faisait au sujet des études scientifiques: «Les preuves scientifiques sur lesquelles s'appuie le ministère fédéral des Travaux publics montrent que toutes les répercussions environnementales possibles ou réelles seront négligeables.

● (1640)

Les intimés, SCI et Travaux publics, ont accepté ces conclusions, avec raison, de sorte que la décision de Travaux publics était correcte en droit et n'a certes pas été prise dans un vide juridique.

D'autres orateurs ont parlé de l'incidence économique du projet et des retombées; je ne vais donc pas revenir sur les données et les chiffres. Longtemps après l'achèvement des travaux en 1997, il devrait toutefois y avoir des avantages financiers, des économies au chapitre des coûts pour l'industrie du camionnage et une livraison plus sûre des produits des industries de l'agriculture, des pêches et de la fabrication. Après tout, le transport est indispensable à la commercialisation, car il permet de livrer les marchandises jusque sur les marchés. Nous avons quatre ans devant nous et, en interrogeant un orateur plus tôt cet après-midi, j'ai mentionné qu'il existait actuellement de graves problèmes à cet égard; il y a des retards importants dans la livraison de nos produits jusque sur les marchés.

Le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les risques pour l'environnement et pour les pêches soient minimales. Il s'est engagé à garantir une aide à tout travailleur de Marine Atlantique qui sera déplacé à cause des travaux, soit au moyen de programmes de recyclage, d'aide à la réinstallation et de retraite anticipée.

Je m'arrête sur un dernier point. Un nombre croissant des insulaires craignent que la construction de l'ouvrage de franchissement jointe à la perte possible du service de contrôle aérien sur l'île n'entraînent une dégradation du statut de la province. Nous devrions peut-être revoir complètement l'infrastructure des transports de la région atlantique, de telle sorte que les intéressés puissent participer à l'élaboration d'un système qui profitera à la région pendant plusieurs décennies.

Bref, ce projet est un investissement dans notre avenir et la modification qui est proposée aujourd'hui permettra au Canada de réaliser cet investissement.

**M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia):** Madame la Présidente, je m'étonne un peu parce que je sais que le député est un ardent nationaliste sur le plan économique. Je le vois maintenant défendre vigoureusement un projet qui versera des centaines de millions de dollars dans les poches de deux énormes multinationales. C'est un peu contradictoire.

Plus tôt, il a été question des retards dus aux glaces. Je conviens avec le député qu'avec les traversiers, même les plus